[Imputation budgétaire] [Donnée 2] Donnée 3 [Donnée 4]



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de [...]

Arrêté n° [...]

portant réintégration suite à congé sans traitement - article 19 ou 20 décret n°94-874

Le [La] ministre [...],

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 modifié fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics ;

Vu l'arrêté n° [...] en date du [...] portant placement en congé sans traitement au titre de l'article (à saisir 19 ou 20) du décret n° 94-874 ;

[*SELON LA SITUATION DÉ L'AGENT*]

Vu l'arrêté n° (à saisir) en date du (à saisir) portant prolongation du congé sans traitement au titre de l'article 19 du décret n° 94-874 ; (*SELON LA SITUATION DE L'AGENT*)

Vu la demande de l'intéressé[e] :

Vu l'avis du médecin agréé ou du conseil médical en date du (à saisir), (*LE CAS ÉCHÉANT SI LA DURÉE DU CONGÉ EST SUPÉRIEURE À 1 AN ET SI LES FONCTIONS EXERCEES REQUIERENT DES CONDITIONS DE SANTE PARTICULIERES*)

Arrêt[e]:

Article 1er : [M. / Mme] [Nom] [Prénom] est réintégré[e], sur sa demande, en tant que : [Grade/GEF]

stagiaire [Echelon], IB [...] - IM [...], au sein de : [affectation administrative] - [affectation

opérationnelle], à compter du [...].

Article 2 L'intéressé[e] dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R.

421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement

compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique

"Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 [Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de [...] est chargé[e] de

l'exécution du présent arrêté.]

Fait le (...)

Pour le [la] ministre et par délégation :

Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :

[Fonction],

[Prénom + NOM]